L'EPS EN CLASSE DE TERMINALE A STAN (2018-19)

1°) L'EPS OBLIGATOIRE : INFORMATIONS GENERALES :

L'EPS est une discipline **obligatoire**, présente dans le 1° groupe des épreuves du baccalauréat.

Les élèves choisissent un menu composé de 3 activités en lien avec 3 compétences différentes (Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010) et les barèmes présentés dans le Bulletin officiel n° 25 du 21-6-2018. L'évaluation des acquisitions se déroule durant l'année scolaire. Ce Contrôle en Cours de Formation est assuré par 2 enseignants d'EPS.

2°) UN CAS PARTICULIER : LES INAPTITUDES ET DISPENSES :

Le médecin prononce l'inaptitude et <u>l'enseignant dispense de cours.</u> Cette règle implique la présence de <u>TOUS</u> les élèves (<u>aptes ou non</u>) en EPS. Aucun rendez-vous médical ne pourra être pris sur les heures de cours.

Un élève inapte pourra être évalué lors de chaque trimestre sur les connaissances acquises et les attitudes démontrées. Le parcours de l'élève inapte doit être le suivant :

- Début de cours : Présentation A L'ENSEIGNANT D'EPS du certificat médical type ou de la demande exceptionnelle de dispense (ces deux documents sont dans le carnet de correspondance).
- l'enseignant décide de l'admission de l'élève en permanence ou de son maintien en cours pour des tâches d'observation, d'aide...

Un élève absent en EPS et présent au cours suivant sera sanctionné.

Les DISPENSES ANNUELLES NE PEUVENT ETRE DECLAREES QUE SUR PRESENTATION DU CERTIFICAT MEDICAL TYPE PLACE DANS LE CARNET DE CORRESPONDANCE. Pour une inaptitude de plus de 3 mois, l'établissement informera le médecin scolaire. L'élève dispensé à l'année sera présent en cours d'EPS.

3°) LE CHOIX DES « MENUS » et LES ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

En TES, L. STMG:

ER TEB, E, BTMG				
Bernadette CHEZE	DANSE	HANDBALL	3X500	
Marie Luce DESMEDT	BASKET	RELAIS	SAUVETAGE	
Jean Luc GRATALOUP	PENTABOND	GYM	VOLLEY	
Marie Hélène SCHLATTERER	VOLLEY	DANSE	NATATION	

En TS:

Bernadette CHEZE	3X500	DANSE	VOLLEY
Hervé RAOUL	GYM	HANDBALL	RELAIS
Franck SANCHEZ	SAUVETAGE	BASKET	PENTABOND

4°) CRITERES DE NOTATION PAR ACTIVITE:

- * **POUR LES SPORTS COLLECTIFS**: lors de matches dont les résultats sont pris en compte, le jury note chaque joueur au plan individuel et collectif dans les registres d'attaquant et de défenseur.
- * POUR LE SAUVETAGE: réaliser un parcours chronométré de 200m avec franchissement d'obstacles, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat. La note prend en compte le temps du 200m et la distance du remorquage (12 points), le franchissement des obstacles et la qualité du remorquage (5 points), l'écart au projet (3 points).
- *POUR LA NATATION: Le candidat nage une série de trois 50m chronométrés par le jury, entrecoupés d'environ 10mn de récupération: un premier 50m « 2 nages » choisies parmi le crawl, la brasse, le dos ou le papillon; un deuxième 50m « 2 nages » qui obéit aux mêmes règles, mais dont au moins une des nages est différente de celles retenues pour le premier 50m; un troisième 50m « nage libre ». La note prend en compte le temps moyen sur les trois 50m (14pts), la récupération (4 pts), l'estimation de la perf (2pts).
- * POUR LA GYM AU SOL: lors d'un enchaînement d'au moins 6 figures, le jury note la difficulté des figures réalisées (6 points), la qualité de la prestation (8 points), le jugement de la prestation d'un partenaire (3 points), le réalisme dans le choix des difficultés (3 points).
- * POUR LE PENTABOND : Il s'agit d'aller le plus loin possible en 5 bonds dont le 1° est un cloche pied. Le jury note la meilleure performance réalisée (10 points), la moyenne des 3 meilleures performances (4 points), la prévision de cette moyenne (2 points), régularité des bonds et coordination (4 points).
- * POUR LA COURSE VITESSE-RELAIS: les élèves doivent réaliser un 50m et 2 courses de 4 x 50 mètres. La note prend en compte les temps cumulés des 2 fois 4X50 m (10 points), la perf individuelle sur 50m (4points) l'efficacité de la transmission (4 points), la maitrise de la transmission (2 points).
- * POUR LE DEMI FOND : Les élèves doivent faire trois courses de 500m entrecoupées de 10mns maximum de récupération. Le jury note les temps cumulés (14 points), la stratégie de course (4 points), qualité de la préparation et de la récupération (2 points).
- * **POUR LA DANSE**: les élèves doivent présenter et juger une chorégraphie collective. Le jury note la composition (8 pts), l'interprétation (9 pts), l'appréciation (3 pts).

L'EPS OPTION FACULTATIVE EN CLASSE DE <u>TERMINALE</u> (Coefficient 2)

- <u>1°) C'est un examen ponctuel</u>. Les élèves sont notés au mois de mai par un jury composé de professeurs de l'Académie.
- <u>2°) L'épreuve facultative d'EPS a changé en juillet 2012</u>, les élèves peuvent dorénavant choisir une activité parmi les 5 suivantes:
- Natation de distance
- Judo
- Tennis
- Danse (dite "danse EPS", cumulable avec l'option Arts-danse)
- Rugby.

Cumul d'une activité en épreuve facultative avec une activité retenue pour l'enseignement commun : désormais, il est possible de présenter une activité au titre des enseignements communs, et simultanément au titre de l'option facultative.

- 3°) L'élève dispensé d'EPS ne peut participer.
- 4°) Un excellent niveau est réclamé : niveau 5 des référentiels nationaux
- 5°) La note est donnée pour 16 pts par la prestation physique et pour 4 pts par un entretien avec le jury.
- 6°) Un document est distribué aux élèves en cours d'année par le secrétariat du lycée. Il doit être signé par le professeur d'EPS
- Cf: Bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012.
 - : Nouveaux barèmes : niveau 5 : Bulletin officiel n° 25 du 21-6-2018.
- : Organisation des épreuves : https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/wp-content/uploads/sites/20/2018/01/LIVRET-Candidat-%C3%A9preuves-facultatives-EPS-Acad%C3%A9mie-NICE-1-1.pdf